

VIE DES CLUBS

A.R.R.S.P



ACACIAS



LES AMIS



LES LAURIERS



DOSSIER
PROJET ASSOCIATIF

SOMMAIRE

SOMMAIRE

ÉDITORIAL



PAGE 03

DOSSIER

PROJET ASSOCIATIF



PAGES 04-07

INFO SANTÉ

LES GÉNÉRIQUES



PAGES 08

INFO SOCIALE

LE BÉNÉVOLAT



PAGE 09

VIE DES CLUBS



PAGE 10

INFO PRATIQUE



PAGE 14

ORIAPA : 35, rue Bois-de-Nèfles – 97400 Saint-Denis – Tél. : 0262 20 39 37

Dir. Publication : Charles Koehler • E-mail : ass.oriapa@wanadoo.fr • Conception/Rédaction : ORIAPA

Réalisation : IMPRIMERIE GRAPHICA • D.L. N° XXXX – XXXXXXXX  Impression Graphica

CONSERVONS INTACTES NOS VALEURS

L'assemblée Générale 2008 de l'ORIAPA s'est tenue le 26 mars dans la salle du Foirail à Piton Saint Leu. L'ordre du jour était particulièrement chargé.

Il comportait un point très important puisqu'il fallait examiner le Projet Associatif de l'ORIAPA pour les 5 années à venir.

Les délégués à cette assemblée avaient tous reçu le document qui avait été préalablement travaillé par les administrateurs et par le personnel de l'ORIAPA.

Il me plait, dans cet éditorial, de rappeler ce qui a paru très important à ceux qui ont participé à la réflexion du projet :

l'ORIAPA, depuis son origine, a voulu fonder ses interventions sur des valeurs que sont la démocratie participative, l'humanisme,

l'indépendance et le désintéressement. Ces valeurs nous voulons les conserver intactes dans notre quotidien.

Afin de faire participer le plus grand nombre de personnes à notre projet, vous trouverez dans ce Numéro de Force 3 l'essentiel à faire partager autour de vous.

Le Projet Associatif a été approuvé à l'unanimité par les participants. Il devient de ce fait notre «référence».

En conséquence, chacun de nous, adhérent de l'ORIAPA, et toute personne habilitée à agir au nom de l'ORIAPA se fait un devoir d'agir en conformité avec ces valeurs.

*Le Président
Charles KOEHLER*



LE PROJET ASSOCIATIF

Depuis sa création, il y a 30 ans, l'ORIAPA a su garder le cap de ses objectifs initiaux : « informer et aider les Personnes Âgées ».



L'ORIAPA est reconnue car elle a mené des actions qui ont fait progresser les conditions de vie des personnes âgées. De ce fait, l'association est une référence et tient à poursuivre sa mission dans ce sens.

Lorsque l'on regarde le chemin parcouru on constate les nombreux changements qui obligent aujourd'hui l'ORIAPA à devoir apporter des réponses adaptées en tenant compte plus particulièrement de l'évolution démographique

qui s'annonce, des besoins nouveaux des futurs retraités, de l'évolution des mentalités.

C'est pourquoi le Conseil d'Administration a voulu engager un travail de réflexion en portant un regard lucide sur toutes les activités de l'ORIAPA : maintien, suppression, modification, création.

La participation active de tous, membres du Conseil d'Admi-

nistration et personnel a permis d'aboutir à un renouvellement du projet associatif qui sera la référence pour les cinq années à venir.

Il sera porté par tous les membres adhérents de l'association, par son personnel dans le cadre des politiques sociales décidées par les autorités territoriales compétentes dans le champ de l'action sociale en faveur des personnes âgées.



LES VALEURS

**UNE ASSOCIATION
A BUT NON LUCRATIF
QUI DEFEND
DES VALEURS :**

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE :

L'Association est composée de personnes physiques et morales qui participent à la vie de la structure et sont à des degrés divers, parties prenantes. Chacune d'elles doit être active et créatrice. L'association est l'affaire de tous les membres et le Conseil d'Administration le garant de son bon fonctionnement.



L'Association est avant tout un contrat entre des personnes qui se respectent, qui communiquent, qui dialoguent et qui apportent une valeur ajoutée aux bénéficiaires de son action. Les règles et les procédures qui sont mises en place visent à faciliter l'expression, la prise de parole et le respect mutuel mais aussi à faire vivre une vraie démocratie participative.

Cette démocratie est exigeante, elle est génératrice de vie et d'action et mérite toute notre attention. Elle se résume en trois étapes : s'informer, poser ses questions et exprimer son opinion. C'est dans ce sens que l'Association ira de l'avant.

L'HUMANISME :

L'Association tient à mettre la personne au centre de son action. La personne âgée, dans sa singularité, doit être considérée comme une personne à part entière dans la société. Cela consiste à ce qu'elle soit regardée dans sa particularité et son originalité, dans sa pathologie et les handicaps sous-jacents à ses difficultés, avec les besoins réels qui en découlent.



L'Association tient à prendre les problèmes et les contraintes dans leur globalité. Elle s'efforce, par ses objectifs et ses actions, de mobiliser ses moyens et ceux des partenai-

res pour répondre dans les conditions les meilleurs à la demande de chaque personne intéressée.



L'Association tient à ce que toute son action soit fondée sur une éthique humaniste, porteuse de valeurs morales où les hommes et les femmes âgées, en situation sociale difficile, de souffrances physiques ou mentales, de précarité, de pauvreté, d'handicaps, de perte d'autonomie, soient accompagnés, soutenus, soignés, insérés jusqu'au bout de la vie

L'Association est convaincue que la personne âgée, dans son avancée en âge est très souvent en recherche de spiritualité et de sens à la fin de son parcours de vie. Elle est souvent seule, inquiète et désorientée.

L'Association tient, dans le respect de chacun et de toutes les croyances, à faciliter toute la vie spirituelle réfléchie et non sectaire, et à permettre à chaque personne âgée à donner du sens à sa vie.

L'INDÉPENDANCE :

L'Association tient à garder son indépendance par rapport aux partenaires publics et privés cela dans le cadre d'un partenariat libre et responsable. Le Conseil d'Etat dans un texte en date du mois d'Avril 2000, a précisé que : la liberté statutaire a le mérite de

mieux répondre à la diversité du monde associatif.

L'Association tient à être exigeante avec elle-même et tient à faire preuve d'une grande rigueur et transparence dans sa gestion cela pour affirmer encore plus son indépendance.

LE DÉSINTÉRESSEMENT :

L'Association tient à rappeler que le désintéressement est le gage de la poursuite de l'action dans un esprit humaniste et que cette valeur est à la base même de la loi de 1901 sur la vie associative.

L'Association tient à préciser que :

LE DESINTERESSEMENT EST LE MOTEUR DE LA SOLIDARITE.

ADHESION AUX VALEURS :

Tout adhérent, toute personne habilitée à agir au nom de l' ORIAPA, se fait un devoir d'agir en conformité avec les valeurs ci-dessus indiquées.

LES OBJECTIFS

OBJECTIF 1 :

ACCENTUER

L'INFORMATION

A DESTINATION

DES PERSONNES AGEES

- Disposer d'une bonne connaissance des effectifs des personnes âgées par commune. Un partenariat est à développer avec les communes et les organismes comme l'INSEE, ODR,ORS...
- Mettre à leur disposition des informations qui correspondent à leurs attentes en utilisant tous les outils modernes de communication.

- Faire des clubs le relais de notre politique d'information et bâtir avec eux un partenariat responsable.

OBJECTIF 2 :

CONFORTER,

ACCENTUER

NOS ACTIONS

DE PREVENTION

SUR LE DEPARTEMENT

- Accompagner les personnes âgées les plus dépendantes ainsi que les membres de leurs familles dans le cadre des mesures en vigueur comme l'APA.
- Accentuer les visites a domicile lorsque la situation de la personne âgée nécessite une présence continue.

- Développer des moments de convivialité, d'échanges, de rencontre entre la personne âgée isolée et les proches voisins.



- Faire du parrainage un élément de lutte contre l'isolement de la personne âgée mais aussi d'enfants laissés à l'abandon.



- Développer des moments d'échanges culturels, lecture, écriture, dessin....
- Regrouper les personnes âgées pour aborder des thèmes de santé publique.
- Faire de la coordination gérontologique un élément de cette politique d'information et de prévention.
- Tisser un réseau des familles d'accueil et en faire un acteur de notre politique.
- Faire des acteurs de lutte contre la pauvreté.

OBJECTIF 3 : FAIRE D'ASTERIA LA PLAQUE TOURNANTE D'UNE POLITIQUE D'HEBERGEMENT A LA FOIS TRADITIONNELLE ET INNOVANTE

- Contribuer à une prise en charge de qualité, associant la personne hébergée, la famille et les professionnels.
- Développer des services encore inexistantes qui correspondent à un besoin et qui constituent des alternatives à la maison de retraite, comme des unités de vie dans des ensembles immobiliers.
- Faciliter les sorties momentanées et les prises en charge temporaires.
- Offrir le service de professionnels pour l'accompagnement des personnes à domicile et des aidants familiaux.



OBJECTIF 4 : CONFORTER ET STABILISER LA STRUCTURE

- Impliquer tous les acteurs, administrateurs, personnel, famille dans le développement et la consolidation de l'Association.
- Mobiliser les compétences et poursuivre la formation du personnel.



LES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

QU'EST CE QU'UN MÉDICAMENT GÉNÉRIQUE ?

Un médicament générique est la copie exacte d'un médicament de marque. Il contient le même principe actif et a le même effet thérapeutique.

Un médicament "original", ou "princeps", est un médicament découvert par un laboratoire qui en garde l'exclusivité. Après plusieurs années, les autres laboratoires ont le droit de produire un médicament identique à ce "princeps". Fabriqué avec la même molécule, ce médicament est appelé "générique".

Le médicament générique revient moins cher (environ 30%) que le médicament initial car le fabricant n'a pas eu à supporter les coûts de recherche nécessaires pour mettre au point et commercialiser le médicament.

Comme l'original, le médicament générique est fabriqué par un laboratoire pharmaceutique agréé par les pouvoirs publics. Il est composé de la même molécule, a les mêmes effets et le même mode d'administration. Il est soumis aux mêmes normes



de qualité et de sécurité, d'efficacité et de sécurité que les médicaments de référence. Il subit, comme tout autre médicament, des contrôles très rigoureux de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) ; il doit apporter la preuve de la qualité irréprochable des matières premières entrant dans sa composition ainsi que de sa fabrication. Pour être commercialisé, il doit obtenir une Autorisation de mise sur le marché (A.M.M.) qui garantit sa qualité, sa sécurité et son efficacité.

POURQUOI CHOISIR LES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES ?

En choisissant le générique, vous participez à l'effort collectif qui vise à préserver

notre système de santé solidaire et à prendre en charge des nouveaux médicaments innovants.

- Il contient le même principe actif : le médicament générique possède la même molécule que le médicament de marque. Il est donc aussi efficace.
- Il est soumis aux mêmes contrôles : comme tout médicament, il répond à des exigences strictes en terme de fabrication. Il est donc aussi sûr.
- Il est plus économique : la molécule n'appartient plus au seul laboratoire qui l'a découverte. Le prix du générique n'intègre plus le coût de sa mise au point ni ses frais de commercialisation. Il peut donc être vendu en moyenne 30% moins cher.

LE BÉNÉVOLAT

L'évolution des sociétés a tendance à privilégier l'individualisme (la Réunion n'échappe pas à cette tendance). Des jeunes aux plus âgés se retrouvent isolés en manque de respect mutuel.

Dans cette perte de repères, chacun a besoin de retrouver sa place par rapport à l'autre.

Pour préserver le patrimoine humain, culturel, il est néces-



saire d'encourager le partage et l'ouverture pour la transmission des savoir-faire et savoir-être. L'intervention de bénévoles préserve l'héritage d'échanges sans rien attendre en retour en développant les valeurs de l'amitié. Sans ces personnes dévouées, courageuses et désintéressées, on

rate des moments de bonheur. Les bénévoles peuvent accompagner les plus fragiles d'entre nous, les jeunes en manque de repère et les anciens qui sont dans l'isolement.

En apportant de l'attention par un accompagnement dans des travaux manuels, culturels et artisanal ou un soutien scolaire, nous installons un cercle vertueux. Chacun est valorisé

dans ce qu'il sait ou peut apprendre. En intervenant régulièrement dans les écoles et autres actions de quartier, une personne âgée valorise notre patrimoine et les personnes qui reçoivent ce savoir.

Pour éviter la violence silencieuse que subissent les plus âgés d'entre nous qui sont emprisonnés dans leur

solitude (voir leur chambre), le lien vers l'extérieur doit être maintenu.

Face à l'absence grandissante de la famille, les bénévoles apportent ce sourire, cette parole, ce contact qui nous est nécessaire pour rester vivant. Les visites des bénévoles en établissement (hôpitaux, Maisons de Retraite), en Familles d'Accueil ou à domicile, sont toujours réclamées par ceux qui en ont bénéficié : « Quand ou revient ? »

Pour une société plus solidaire envers les plus jeunes aux plus vieux, nous laisserons ces paroles poignantes d'une personne âgée à votre réflexion : « je voudrais avoir les mêmes droits qu'un chien ou il vaut mieux que je meure ».



Dans le cadre de l'Echange de compétence, l'ORIAPA convie des bénévoles à participer à nos actions. Le transport entre le domicile et le lieu d'intervention est pris en charge par l'ORIAPA.

ASSOCIATION RÉUNIONNAISE DU SECTEUR PRIVÉ (A.R.R.S.P.)

Cette association a été créée en 1980, par Monsieur Jean GALLARD, entrepreneur à la retraite. Cet homme courageux et d'une ténacité exceptionnelle, hémiplégique depuis 1970, voulait faciliter aux retraités leur pleine participation à la vie de la société, assurer la défense de leurs intérêts vitaux, leur faciliter l'exercice de leurs responsabilités dans la gestion de leurs affaires, assurer l'entraide mutuelle en vue de favoriser leur épanouissement et d'améliorer leurs conditions de vie.



L'association regroupe des adhérents du Port, de Saint-Denis, Sainte-Suzanne, Bagatelle, Quartier Français, Bras des Chevrettes, Saint-André et Saint-Benoît. Il y a une bonne harmonie entre les adhérents âgés de 50 à 93 ans ; et toujours de la joie et de la bonne humeur lors

des rencontres/goûters organisés à Sainte-Suzanne. Les membres se retrouvent chez une des adhérentes qui héberge l'association, car ils n'ont plus de salle.

Les sorties dans l'île sont aussi très appréciées, les adhérents aiment la bonne cuisine, mais surtout danser sur de la bonne musique. Parmi les adhérents, il y a une chanteuse de romances longtemps qui fait de l'arti-

sanat dans le cadre de l'échange de compétences, et un chanteur de Tino Rossi.

Le mois dernier, une fête a été organisée à l'occasion de l'anniversaire du Président d'Honneur, Monsieur PAINAYE, pour ses 93 ans, et les 90 ans de son épouse Vice-Présidente. Ce couple admirable a élevé 18 enfants, 10 à eux et 8 à leur sœur et beau-frère.



LES ACACIAS DE SAINT-GILLES LES HAUTS

NOCES D'OR

Le 6 janvier 2008, Monsieur et Mme DEBOISVILLIERS Marthely et Elisia ont fêté leurs 50 ans de mariage. De leur union sont nés 3 enfants, 7 petits enfants et 1 arrière petit-enfant.

En leur honneur, une messe a été célébrée en l'Eglise de Saint Pie X, puis un déjeuner a été organisé dans un restaurant de Maïdo. Ce fût également l'occasion pour Monsieur DEBOISVILLIERS de fêter ses 75 ans.



LE CLUB LES AMIS DES AVIRONS

C'EST MA VIE

Le club LES AMIS est un lien pour les personnes âgées des Avirons et de ses écarts.



A la reprise du club LES AMIS des Avirons en 1987, la nouvelle Présidente Mme SERMANDE Philomène ne comptait que 30 adhérents. Le club dénombre actuellement 224 adhésions.

Le mardi, 70 personnes au village des Avirons, et le mercredi 40 dans la fraîcheur du Tévelave, se rencontrent, de 8 h à 17 h, pour des moments conviviaux où les adhérents partagent un repas et participent à des jeux de sociétés.

Tous les ans des voyages intergénérationnels hors de la Réunion sont organisés soit à l'île Maurice ou vers d'autres pays (Lourdes, Medugorge,...).

En novembre, un séjour d'une semaine est programmé à Cilaos.

Les adhérents affirment volontiers que le club leur est essentiel et leur permet de sortir de leur isolement et de maintenir leur vie sociale : « je suis seul, c'est ma vie » ou « je n'ai d'autres distractions » ou « quand on est seul, on ne vit plus ».

Outre les activités d'agrément, le club s'engage pour

les personnes isolées et s'implique dans actions mises en place par l'ORIAPA : les membres du club sont attentionnés aux personnes victimes de maltraitance et le club est un relais pour transmettre les informations sur les problèmes sanitaires.

Le club est un relais et acteur fondamental du territoire pour que les gramounes s'épanouissent dans le bonheur et soient informés face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer : maladies, problèmes familiaux, le non-respect de leurs droits, etc...

« C'est un endroit constructif » nous dit un adhérent.



LE CLUB LES LAURIERS DE SAINT-DENIS



Le Club Les Lauriers, dirigé par Madame Madeleine CANTET, sa Présidente, organise tout au long de l'année diverses activités avec l'ensemble de ses adhérents, très actifs.

A l'occasion de la Fête des Mères, le club organisera une petite pièce de théâtre : « La Trahison d'Albinos » de Guy Fossy, interprétée comme toujours par ses adhérents. En fin d'année, pendant la Semaine Bleue, le club donnera un spectacle à l'ensemble des clubs de Saint-Denis nommé : « L'Auberge du Cheval Blanc ». Cette opérette a été jouée pour la première fois à Château Morange pour le club seul.

A Noël dernier, la pièce de théâtre jouée a été « La Grammaire de Eugène Labi-

che », cinq acteurs en scène et en première partie un chanteur. Les décors ont été confectionnés soit en carton ou en tissu et faits par le club lui-même.

La Présidente et ses talents cachés propose à ses adhérents de les initier à la peinture sur soie ; de réaliser leur arbre généalogique ce qui nécessite au préalable une méthodologie qui débute aux archives départementales de Champ-Fleuri (recherche des

dates de mariage des grands parents et arrière grands parents...), puis toutes ces informations sont transcrites sur « geneanet.org ».

Le club qui se réunit les mardis, mercredis et jeudis propose des moments de détente avec des jeux tels que la quine, le scrabble, et le Mah Jongg, jeu national en Chine (appelé aussi le jeu chinois des quatre vents).

Nombreuses sont les activités que ce club propose : en plus du théâtre, le chant, de même qu'un repas est organisé chaque mois au club (confectionné par l'équipe de cuisine), ainsi que des sorties en bus pour aller visiter les musées. Ces activités sont sources de bien être pour les adhérents. Nous souhaitons longue vie à cette association dynamique.



LES VOYAGES DE L'ORIAPA

Cela fait plusieurs années que l'ORIAPA organise régulièrement des voyages hors de l'Ile pour les personnes âgées. Cette initiative avait été prise dans le cadre des actions de l'ORIAPA pour faire découvrir d'autres continents et pays, d'autres coutumes et cultures à nos anciens qui n'avaient pas encore eu l'occasion de quitter leur Ile. Il semble à ce jour que l'objectif visé par l'ORIAPA ait été atteint puisqu'on ne compte plus les clubs qui organisent des voyages ou des personnes âgées qui s'inscrivent dans des organismes offrant des circuits touristiques et culturels.

La question est donc de savoir s'il est encore de la compétence de l'ORIAPA d'organiser de tels voyages.

Il était prévu cette année un circuit en Lorraine, Alsace et Belgique en mettant l'accent sur la découverte des instances politiques européennes (Parlement de Strasbourg, Commission à Bruxelles).

Il a été décidé par le Conseil d'Administration de ne pas donner suite à ce projet, compte tenu du coût proposé par l'agence qui avait été contactée et de la période à laquelle cela devait avoir lieu (septembre).

Il convient également de rap-

peler que, jusqu'à présent, l'ORIAPA avait l'initiative du voyage, recevait les inscriptions et surtout encaissait les chèques ou les espèces sur le compte ORIAPA avant de reverser la totalité à l'agence. Pour être en conformité avec la réglementation comptable, cette procédure ne peut plus s'appliquer.

Cette décision va peut être chagriner des adhérents qui comptaient sur cette facilité qui leur était offerte par l'ORIAPA. Vos réactions et avis seront bien accueillis :

le débat reste ouvert.

LOTO QUINE

A propos des jeux organisés dans les clubs, en particulier le loto quine, il est bon de rappeler que ces jeux doivent rester entièrement gratuits et que l'on ne peut pas en cas de victoire gagner de l'argent.

C'est une loi très ancienne qui date du 21 mai 1836 qui en dispose ainsi. Cette loi a été reprise en 1988 et interdit toujours les gains d'argent.

Je crois qu'il est bon de rappeler cet interdit aux Présidents de clubs qui pourraient en cas de contrôle être responsables pénalement de cette infraction.



LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLUS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 MARS 2008

COLLÈGE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES :

- Claude BENARD
- Jean BOYET
- Marie-Françoise DUPUIS
- Charles KOEHLER

COLLÈGE DES CLUBS :

- Le sourire – Saint-Denis
- Les cyprès – Possession
- Pensée de l'est
Saint-André
- Saint-Jacques
Saint-Denis

COLLÈGE

DES SYMPATHISANTS :

- Michel BRUN
- Bernard CARIOU
- Ghislaine DEMANGE

COLLÈGE

DES ASSOCIATIONS :

- ARRSP – Saint-Denis
- ODTAR – Saint-Denis
- LSR SP FT – Saint-Denis



COLLÈGE

DES ÉTABLISSEMENTS :

- ASFA – Saint-Denis
- Foyer Albert Barbot –
Saint-Pierre
- Foyer du Sacré Cœur –
Saint-Pierre

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{ER} AVRIL 2008

PRÉSIDENT : Charles KOEHLER

VICE-PRÉSIDENTS : Daisy PICARD (Région Nord-est) • Michel BRUN (Région Ouest) • Claude BENARD (Région Sud)

SECRÉTAIRE : Jean BOYET

SECRÉTAIRE-ADJOINT : Françoise GARAIOS

TRÉSORIÈRE : Anny VERA

RÉSIDENCE ASTÉRIA

EHPAD

(ETABLISSEMENT
D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES
AGÉES DÉPENDANTES)

